

CHOISIR, CONCLURE ET ROMPRE UN CONTRAT DE TRAVAIL

Durée : 1 jour

OBJECTIFS :

- **S'informer** sur la législation sociale en matière d'emploi salarié.
- **Connaître** le vocabulaire lié aux différents contrats.
- **Choisir** un contrat adapté.
- **Sécuriser** sa gestion du personnel.
- **Savoir** maîtriser sa relation avec son salarié.
- **Connaître** ses obligations pour minimiser les manquements en cas de contrôle.

PROGRAMME :

- Choisir, conclure et rompre un contrat de travail : CDI, CDD et contrats particuliers.
- Les obligations légales lors de l'emploi de salariés : Réaliser les déclarations diverses liées à l'embauche. Se mettre à jour des documents et registres obligatoires. Assurer le suivi des salariés.
- Identifier les risques potentiels : Prévenir et gérer les accidents du travail. Connaître les notions de responsabilité de droit commun, obligation de sécurité au travail, la faute inexcusable...

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Supports documentaires
- Méthode : théorie et cas pratiques

MODALITES D'EVALUATION :

- QCM de validation des connaissances

TAUX SATISFACTION : 100%

HORAIRES :

 9h00 – 12h30
14h00 – 17h30

Date à définir



LIEU :

Agence Cerfrance Gironde



PUBLIC VISE :

Dirigeants d'entreprise
Responsables RH

INTERVENANT :

Juriste en droit social

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

6 à 10 personnes

PREREQUIS :

Aucun

TARIF :

A partir de **221€ HT/j**

Prise en charge possible
par votre fonds de
formation ou votre OPCA
(VIVEA, OCAPIAT...)

DÉLAI D'ACCÈS AUX FORMATIONS : Inscription possible jusqu'à 3 jours ouvrés avant le début de la formation.

ACCESSIBILITE : Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

RESPONSABLE DE STAGE : Antony CARARON, Responsable Pôle Conseil

CONTACT & PRE-INSCRIPTION

Janique JENNEQUIN
05 57 54 26 66 – 5090
formationconseil@33.cerfrance.fr
[Formulaire de pré-inscription](#)